

Journée *PlasticsEurope* France et SFIP – 16 décembre 2008 à Paris

« REACH, un défi pour des plastiques encore plus »

Cette rencontre, organisée par *PlasticsEurope* France et la SFIP, s'est tenue à l'Espace Hamelin à Paris. Elle a réuni environ 90 participants représentant les principaux acteurs de la « filière plastique » concernés par la mise en action de REACH et de ses impacts.

Messieurs **Jean Paul Bauchel** – Président de la SFIP et **Michel Loubry** – Directeur Région Ouest Europe de *PlasticsEurope* ont présenté respectivement la SFIP et *PlasticsEurope* et rappelé le but de cette journée :

Appréhender le travail mis en œuvre par les acteurs de la filière et les difficultés rencontrées pour se mettre en conformité, recenser les problèmes à résoudre, identifier les attentes et les besoins tout en conservant des approches raisonnées, réalistes et coordonnées.

● **La matinée a permis de faire le point sur REACH et les polymères et sur sa mise en œuvre par les différents acteurs : un producteur de polymères, un transformateur/équipementier, les fabricants de peintures et les utilisateurs d'emballages.**

Catherine LEQUIME – UIC & Guy CASTELAN – *PlasticsEurope* France : REACH et les polymères.

Cette présentation, avec comme exemple la chaîne de valeur des emballages, a permis de rappeler les points et les objets principaux de REACH (évaluation des risques par l'industrie, régime d'autorisation pour les substances les plus préoccupantes, renforcement de la transmission d'information jusqu'au consommateur permettant la maîtrise des risques, substances, préparations, articles) ainsi que le rôle respectif et les obligations des acteurs dans les processus : le pré-enregistrement / l'enregistrement, la constitution et le contenu des dossiers, leur évaluation par l'ECHA, les principes d'autorisation par la Commission, les restrictions, les conditions de l'enregistrement retardé, la liste des substances candidates à l'autorisation et les obligations associées. Le processus d'enregistrement REACH est progressif sur 11 ans (2008-2018) et s'accompagnera de partages de données de dangers (Forum SIEF). Les premières autorisations seront communiquées à partir du 1^{er} juin 2009.

De nombreuses interrogations demeurent au sujet de l'impact de REACH et du fonctionnement des forums.

En conclusion, l'accent est mis sur l'obligation de réussir le déploiement de REACH et de préserver la compétitivité des entreprises.

Wolfgang SIEBOURG – *PlasticsEurope* Bruxelles : la contribution de *PlasticsEurope* à la mise œuvre par la chaîne de valeur des plastiques.

Après avoir illustré l'implication de *PlasticsEurope* avec l'ensemble des organismes européens concernés par REACH (EuPR, EuPC, CEFIC, ECHA, consortia monomères, forums d'échange, détaillants, groupes d'assistance aux membres de PE.....), sont décrites les actions concernant : **la problématique recyclage**, la communication au sein de la chaîne d'approvisionnement, l'information des consommateurs concernant les substances extrêmement préoccupantes (SVHC). L'objectif final étant d'élaborer des scénarios d'exposition normalisés pour la plasturgie par une communication efficace au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Claude BOURGEOIS – Arkema : L'impact chez un producteur de polymères.

Après une brève présentation d'Arkema, l'action déployée pour réussir la mise en place de REACH est concrètement décrite : une organisation renforcée autour des services centraux en charge de la réglementation, des outils nécessaires à estimer l'impact financier et à suivre l'évolution des dossiers aux différentes étapes du processus. Plusieurs points clés sont mentionnés : l'inventaire des substances à pré-enregistrer et enregistrer (470 substances) jusqu'au maintien de la conformité une fois les dossiers déposés, l'estimation des coûts

(60 M € sur 10 ans), l'impact sur les formulations – voire l'innovation, l'adaptation des ressources, la participation aux consortia, la communication et les échanges tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'impact sur l'activité d'une société comme Arkema est lourd (planification, organisation) mais en contre-partie une meilleure connaissance des produits et communication vis à vis des parties prenantes devraient conduire à renforcer l'image de l'industrie chimique.

Frédéric VIOT – Plastic Omnium : L'impact chez un transformateur / équipementier.

Après avoir souligné qu'avant REACH toute substance qui n'était pas interdite était autorisée et que maintenant toute substance qui n'a pas été autorisée pour un usage donné est interdite, F.VIOT rappelle les conséquences de REACH pour P.O., en situation d'utilisateur aval : identifier les substances entrantes, communiquer à ses clients les substances présentes, informer ses salariés et modifier ses conditions générales d'achat. L'organisation mise en place vis à vis de ses fournisseurs et de ses clients est décrite : organisation matricielle en interne (un expert technique pour le groupe et un interlocuteur client par division) et en réseau en externe (envoi aux fournisseurs d'un fichier excel pour le recueil des informations, utilisation de la base de données X-mat), mise en place de formations internes et aux fournisseurs, suivi de la traçabilité et de la classification des substances. F.VIOT insiste sur la volonté de P.O. de hiérarchiser les risques et d'anticiper la réglementation.

Nadège GAUVIN – Fédération des Industries des Peintures Encres et Colles : Conséquences de REACH chez les utilisateurs et formulateurs de peintures.

Cette présentation met l'accent sur la problématique des formulateurs de peintures : utilisation de nombreuses substances, matières premières dont on ne connaît pas précisément la composition en terme de substances, complexité de la chaîne d'approvisionnement, reformulations à prévoir sur les 10 ans à venir. Les obligations des formulateurs en tant qu'utilisateurs aval et les nouvelles exigences pour les fournisseurs d'articles sont ensuite décrites. La FIPEC a mis en place différentes actions de formation et d'information pour préparer et suivre REACH en collaboration avec le Conseil Européen des Peintures et Encres (CEPE) : élaboration de scénarios d'exposition génériques pour permettre aux entreprises de communiquer leurs utilisations de manière uniforme, préservation de la confidentialité et communication vers les clients utilisateurs.

Les premières conclusions mettent en évidence des difficultés pour anticiper et des inquiétudes telles que : coûts, concurrence / acteurs hors d'Europe, avenir de certaines matières premières, maintien d'un certain niveau d'innovation..

Magali BOCQUET – Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD) : Les travaux de la distribution et les attentes.

Après une brève présentation de la FCD, les actions mises en place avec les membres de la FCD, utilisateurs aval, sont décrites : dès fin 2005, création d'un groupe de travail dédié associant les responsables qualité et les chargés des questions réglementaires, organisation d'un séminaire en 2006 et depuis fin 2007 réunions périodiques avec le MEEDDAT. L'objectif étant de comprendre REACH et ses conséquences, d'en suivre l'application, d'échanger des connaissances et de prendre des décisions. Parmi celles-ci, il est cité : envoi de lettres aux fournisseurs, classification des produits « border line », création de sous-groupes par matériau, argumentaires pour répondre aux questions des consommateurs sur la présence de SVHC dans les articles.

Des difficultés subsistent : de nombreux fournisseurs ne se sentent pas concernés et ignorent leurs obligations éventuelles et l'association des substances à des produits finis, particulièrement dans les cas des SVHC à la limite de 0.1%.

● **L'après midi, deux tables rondes, animées par Madame Sylvie LATIEULE (Rédactrice en Chef d'Info Chimie et Industrie Pharma) ont débattu des deux thèmes suivants :**

1^{ère} table ronde : L'impact de REACH sur l'innovation

Les participants : Patricia de CAMARET & Joël RAPENEAU – Ciba, Béatrice MARCHAL – Cray-Valley, Frédéric VIOT – Plastic Omnium, Jean-François GALEY – Rhodia.

Après des débats ouverts et transparents entre les participants, il en ressort deux grandes idées :

- **personne n'a attendu REACH** pour faire la chasse aux substances dangereuses et une veille réglementaire est en place depuis de nombreuses années en liaison avec les clients, les substances les plus préoccupantes sont déjà prises en compte,
- **REACH ne réduira ni ne freinera le potentiel d'innovation**, toutefois REACH sera intégré dans le processus d'innovation comme une donnée d'entrée. Il faudra anticiper et extrapoler les nouvelles substances à venir et en particulier les changements de classification (quelle ampleur ?), de nouvelles stratégies de tests seront à mettre en place, de nouveaux produits de substitution seront mis sur le marché en concertation avec les clients (des augmentations de coûts sont à prévoir). Les niveaux d'exposition (y compris pour la chimie bio-sourcée) devront être pris en compte, le danger intrinsèque n'ayant pas de sens.

Cette table ronde s'est terminée par un débat général avec l'auditoire concluant que, bien que le client soit le vrai moteur de l'innovation, REACH devrait être une source d'innovation dans de nouvelles applications. La vraie contrainte étant le calendrier imposé par REACH.

2^{ème} table ronde : REACH et l'avenir du recyclage

Les participants : Eric GRAVIER – Fédération de la Plasturgie, Luc PEYRARD – C2P, Sophie HEYMANS – Galloo Plastics, Matthieu LASSUS – BERPC, Jean-Hervé POISSON – Renault.

Après une brève introduction d'E.GRAVIER mettant en évidence les difficultés de prendre en compte les matières recyclées dans le cadre de REACH et explicitant les règles européennes provisoires proposées (sept 2008) durant le pré-enregistrement, le débat s'est engagé pour savoir comment concilier dans le futur le développement croissant des matières recyclées et le respect de la réglementation REACH :

- les producteurs de polymères recyclés ont fait les pré-enregistrements de monomères et se verront contraints d'effectuer des analyses en amont et en aval, d'où un surcoût et, face à la méconnaissance de leurs gisements, souhaitent la définition de guides techniques,
- le BERPC se dit à la recherche d'un compromis et est favorable à la rédaction de guides techniques (1^{er} semestre 2009) qui clarifieront la situation et apporteront des propositions,
- Renault est « spectateur inquiet » et exprime sa volonté de poursuivre l'utilisation croissante de matières recyclées, entreprise depuis 20 ans, en dépit de REACH,

D'une manière générale, le problème lié à la traçabilité reste posé et tous s'accordent pour convenir que les solutions à venir seront largement dépendantes des cahiers des charges des clients, de leurs demandes analytiques et de la rédaction de guides techniques.

L'avenir du recyclage reste suspendu à la mise en œuvre d'un cadre législatif adapté à cette profession.

Michel LOUBRY a conclu cette journée en remerciant les conférenciers et les participants pour la qualité des présentations et des échanges et en rappelant que REACH doit être une opportunité pour les acteurs de la filière plastique, y compris pour le recyclage, afin de valoriser leur volonté d'innover et d'améliorer leurs performances en matière de sécurité, d'environnement et de transparence.

CD des conférences en vente par la SFIP pour ses adhérents et la librairie LAVOISIER pour les non adhérents